

Action n°	N°23
Intitulé de l'action	Calendrier de gestion favorable aux pollinisateurs
Axe	Favoriser les pollinisateurs par le biais d'actions concrètes (Axe 3)
Sous-Axe	Changement de pratiques à large échelle (Sous-axe 1)
Contexte	<p>La gestion actuelle des espaces fleuris et espaces naturels ne tient pas, ou peu, compte du calendrier (c'est-à-dire de la phénologie, ou période d'activité) des pollinisateurs sauvages. Les ressources florales disparaissent souvent au mauvais moment, par exemple en juin, période de maximum de diversité spécifique des abeilles et des syrphes, ou en août, période correspondant à la fin de la saison où les pollinisateurs sauvages ne trouvent plus beaucoup de fleurs à butiner.</p> <p>A l'inverse, des ressources florales de masse (liées aux cultures intermédiaires par exemple) apparaissent parfois à des moments inattendus dans le paysage agricole (ex : fin d'année) ce qui semble perturber les communautés de pollinisateurs.</p> <p>Harmoniser les pratiques et les calendriers de gestion des espaces fleuris et des habitats tout au long de l'année permettrait donc de créer des synergies très positives pour les pollinisateurs et serait favorable à leur conservation.</p>
Description	<p>-Élaborer et mettre en place des calendriers de gestion (fauche, broyage, taille, pâturage...) permettant de préserver la ressource florale et les habitats des pollinisateurs sauvages sur le long terme. Ces techniques de gestion pourront être adaptées, pour plus d'efficacité, au contexte local (zone géographique, type d'habitat...) et au contexte annuel (météo, développement de la végétation...). Elles pourront, par exemple, être testées et affinées par le biais de projets pilotes réalisés avec des gestionnaires d'espace, encadrés par des spécialistes, et accompagnés d'évaluations de la faisabilité et de l'impact sur les pollinisateurs. Enfin, il peut être intéressant de promouvoir l'analyse locale des populations de pollinisateurs ainsi que des ressources florales et de nidification, afin d'adapter les méthodes de gestion à ces communautés de pollinisateurs.</p> <p>-Elaborer et mettre en place un calendrier adapté des cultures mellifères, et particulièrement des CIPAN (Cultures Intermédiaires Piège A Nitrates), qui soit favorable aux pollinisateurs, par exemple en respectant les rythmes naturels des floraisons (éviter les floraisons de masse trop tardives) et en assurant la présence de ressources florales durant les périodes de disette (ex : début du printemps, été).</p> <p>-Informer et conseiller les acteurs du territoire sur le calendrier de gestion adapté à leurs besoins et à leur contexte local, par exemple en créant et diffusant des outils d'aide à la décision (guides pratiques, plateforme web...).</p> <p>-Adapter la législation locale pour qu'elle intègre les enjeux de calendrier liés aux pollinisateurs sauvages. Dans l'idéal, la législation pourrait permettre au calendrier d'être flexible et contexte dépendant (adaptée à la zone géographique ou à un enjeu lié à une espèce protégée): par exemple, indiquer des intervalles de dates durant lesquels réaliser la gestion, des intervalles de dates durant lesquels interdire toute intervention, des dates optimales pour certaines interventions, etc.</p>
Exemples d'actions	- Adaptation du calendrier de fauche et de pâturage dans la réserve naturelle régionale des Monts de Baives gérée par le CEN-NPDC et le PNR de l'Avesnois : maintien d'au moins 50% de zones non fauchées ou non pâturées de manière échelonnée dans le temps pour maintenir une ressource florale disponible toute l'année.

Indicateurs	-Nombre de documents de référence -Nombre d'actions pilotes -Nombre d'outils d'aides à la décision
Types d'acteurs	<u>Conseil et conception</u> : Acteurs de la connaissance, Acteurs de la conservation de la nature <u>Mise en œuvre sur le terrain</u> : Citoyens, Gestionnaires d'espaces, Entreprises, Acteurs du monde agricole, Acteurs de la conservation de la nature, Décideurs et collectivités publiques <u>Incitation et cadre légal</u> : Décideurs et collectivités publiques
Versant français	<u>Presentis</u> : Les chambres d'agriculture des Hauts-de-France, gestionnaires d'espaces naturels (EDEN 62, CD59, CENS Hauts-de-France, MEL...), Région Hauts-de-France, DRAAF, DREAL, CD62 et collectivités...
Versant wallon	<u>Presentis</u> : Natagora, Natagriwal, UMONS, SPW...
Versant flamand	<u>Presentis</u> : Natuurpunt, INAGRO, vzw Durme, Limburgs Landschap, ...
Actions associées	Actions de l'Axe3 – Sous-axe 2 – Gestion adaptée des différents types d'espaces